



Centre d'analyse des opérations
et déclarations financières
du Canada

Financial Transactions and
Reports Analysis Centre
of Canada

Guide de transmission par lots

Mai 2011

Le présent guide remplace la version précédente publiée en mai 2008.

Table des matières

Avant de commencer	4
1. Introduction	5
1.1. Vue générale	5
1.2. Protection des messages	5
2. Installation du logiciel de transmission par lots	5
2.1. Installation initiale	5
2.2. Installations subséquentes	7
3. Fonctionnement	8
3.1. Ouvrir et fermer une session dans le logiciel de transmission par lots ...	8
3.2. Écran principal du logiciel de transmission par lots	9
4. Configuration	9
4.1. Canaux	9
4.2. Mode de service	11
4.3. Poste d'affichage	12
4.4. Serveur mandataire	12
4.5. Comment transmettre des messages	13
4.6. État des messages	14
5. La transmission et la réception des fichiers	14
5.1. Transmission et réception en mode de service	15
5.2. Transmission en mode d'utilisateur	15
6. Suivi des messages	16
6.1. Filtres de recherche	16
6.2. Utilisation de filtres dans les messages de production ou de formation	16
7. Comment communiquer avec CANAFE	16
Glossaire	17

Avant de commencer

La transmission par lots est la présentation de nombreuses déclarations à CANAFE dans un seul fichier. À cette fin, vous devez créer le fichier de lots et présenter l'information selon les [spécifications](#) du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE). CANAFE vous fournira le logiciel nécessaire afin de chiffrer et de transmettre votre fichier de lots. Ce logiciel s'appelle SecureLane et ce guide vous explique comment l'utiliser pour transmettre des déclarations à CANAFE.

Avant de télécharger le logiciel de transmission par lots, vous devez être inscrit auprès de CANAFE afin de présenter des déclarations électroniquement. Vous devez également avoir obtenu un certificat d'infrastructure à clé publique (ICP).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le format de fichiers par lots ou sur la façon d'obtenir un certificat d'ICP, veuillez consulter la documentation technique sur la page Publications du site Web de CANAFE, à www.canafe-fintrac.gc.ca.

1. Introduction

1.1. Vue générale

Le logiciel de transmission par lots permet un échange sécuritaire et fiable de données entre vous et CANAFE.

Vous transmettez des données sous forme de message. Les messages seront protégés grâce au chiffrement qu'offre l'ICP et seront fiables grâce au processus de suivi par l'entremise duquel tous les messages sont envoyés.

Vous utiliserez des « canaux » pour transmettre des messages à CANAFE. Un canal est une connexion sécuritaire par l'entremise de laquelle vous recevrez des messages de CANAFE, à qui vous pourrez également en transmettre. CANAFE gère les profils, les utilisateurs et les canaux.

1.2. Protection des messages

Le logiciel de transmission par lots protège les données tout au long du processus de transmission en chiffrant tous les messages dès qu'ils sont envoyés. Cela permet de s'assurer que seul le destinataire à qui le message est envoyé peut le voir.

2. Installation du logiciel de transmission par lots

2.1. Installation initiale

Comme nous l'avons expliqué au début de ce guide, avant de télécharger le logiciel de transmission par lots, vous devez avoir demandé un certificat d'ICP et l'information d'accès connexe. CANAFE vous avisera par courriel dès que votre demande d'abonnement à l'ICP aura été approuvée. Vous recevrez également un numéro d'identification personnel (NIP) dont vous aurez besoin pour créer un compte d'utilisateur de l'ICP et pour télécharger le logiciel de transmission par lots.

Dès que vous aurez votre NIP, CANAFE communiquera avec vous afin de vous donner votre numéro de certificat d'ICP. Vous aurez besoin de ce numéro de certificat et du NIP afin de suivre les étapes de téléchargement du logiciel de transmission par lots ci-dessous.

Vous n'aurez qu'à lancer le processus de création d'un compte d'utilisateur décrit plus bas qu'une seule fois, soit pour l'installation initiale du logiciel de transmission par lots. Toutes les autres installations, que ce soit pour l'installer à nouveau sur l'appareil où vous l'aviez installé initialement ou pour l'installer sur d'autres appareils, vous devrez utiliser le processus expliqué à la section 2.2.

1. Accédez à l'écran « ICP - Création d'un compte d'utilisateur » au lien <https://www20.fintrac-canafe.gc.ca/SecureLane/pki-icp/cr-fra.html>.
2. Inscrivez votre numéro de certificat d'ICP ainsi que votre NIP (tel qu'expliqué ci-dessus, ceux-ci vous sont fournis par CANAFE).
3. Vous devrez choisir la question aux fins de sécurité et y inscrire une réponse. Vous aurez besoin de cette question et réponse si vous devez installer le logiciel après l'installation initiale.
4. Vous devrez également créer un mot de passe et l'inscrire dans les deux champs « Nouveau mot de passe ». Ce mot de passe servira à ouvrir une session dans le logiciel de transmission par lots, une fois l'installation terminée. Tous les utilisateurs en vertu de ce même certificat d'ICP devront utiliser le même mot de passe.
5. Sélectionnez « Transmettre » afin de terminer la création d'un compte d'utilisateur de l'ICP. Le processus d'installation du logiciel de transmission par lots commencera. Suivez les instructions qui paraîtront à l'écran.

Le logiciel de transmission par lots s'installera automatiquement dans **<WindowsDrive>:\SecureLane; WindowsDrive** est le lecteur où est installé le système d'exploitation Windows. Votre certificat d'ICP sera sauvegardé dans le dossier ci-dessus et portera le nom **<WindowsDrive>:\SecureLane\121137****.epf**, les chiffres suivis des astérisques (**121137******) correspondent au numéro de certificat d'ICP que CANAFE vous a assigné.

Une fois l'installation initiale terminée, vous devez confirmer ou changer votre nouvelle configuration du logiciel de transmission par lots. Pour de plus amples renseignements sur ce sujet, consultez la section 4.

2.2. Installations subséquentes

Lisez cette partie si vous avez déjà réussi l'installation initiale expliquée ci-dessus et que l'une ou l'autre des situations suivantes s'applique à vous :

- Vous devez installer à nouveau le logiciel de transmission par lots sur l'appareil où vous l'aviez installé initialement;
- Vous devez installer le logiciel de transmission par lots sur d'autres appareils.

Avec le mot de passe ainsi que la question et la réponse aux fins de sécurité

Si vous vous rappelez votre **mot de passe** et la **question/réponse** établie lors de la création de votre compte d'utilisateur, suivez les étapes suivantes :

1. Accédez à l'écran de « Utilisateur de l'ICP : Installation subséquente » au lien <https://www20.fintrac-canafe.gc.ca/SecureLane/pki-icp/rq-fra.html>.
2. Inscrivez votre numéro de certificat d'ICP, choisissez la question aux fins de sécurité et inscrivez la réponse. Vous devrez également inscrire le mot de passe dans les deux champs « Nouveau mot de passe ».
3. Sélectionnez « Transmettre » afin de déclencher le processus d'installation du logiciel de transmission par lots.

Sans mot de passe ni question et réponse aux fins de sécurité

Si vous **ne vous rappelez pas** votre **mot de passe** ou la **question/réponse** établie lors de la création de votre compte d'utilisateur, suivez les étapes suivantes :

1. Communiquez avec CANAFE, tel qu'il est expliqué à la section 7, pour obtenir un numéro d'identification personnel (NIP).
2. Accédez à l'écran « ICP – Récupération d'un compte d'utilisateur » au lien <https://www20.fintrac-canafe.gc.ca/SecureLane/pki-icp/rec-fra.html>.
3. Inscrivez votre numéro de certificat d'ICP et le NIP fourni par CANAFE.
4. Choisissez la question aux fins de sécurité et inscrivez la réponse. Vous aurez besoin de cette question et réponse si vous devez installer le logiciel à nouveau.
5. Dans le champ du nouveau mot de passe, tapez le mot de passe que vous utiliserez pour ouvrir une session dans le logiciel de transmission par lots. Tous les utilisateurs en vertu de ce même certificat d'ICP devront utiliser le même nouveau mot de passe.

- Sélectionnez « Transmettre » et le processus d'installation du logiciel de transmission par lots commencera.

3. Fonctionnement

3.1. Ouvrir et fermer une session dans le logiciel de transmission par lots

Vous pouvez accéder à l'écran d'ouverture de session dans le logiciel de transmission par lots à partir de <https://www20.fintrac-canafe.gc.ca/SecureLane/index.jsp>

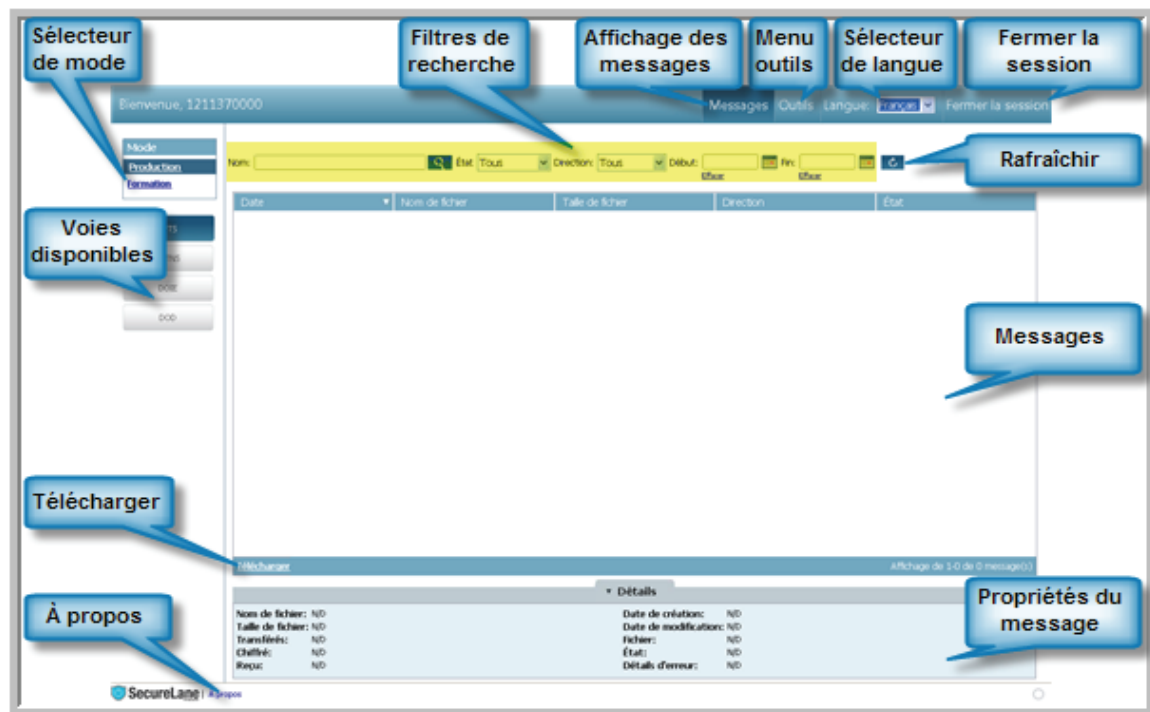
Sélectionnez votre numéro de certificat d'ICP d'après le menu déroulant au champ « Nom d'utilisateur ». Inscrivez votre mot de passe et sélectionnez « Ouverture de session ». Vous aurez ainsi accès à la fenêtre principale de logiciel de transmission par lots.



Pour fermer la session, sélectionnez l'option « Fermeture de session » à partir du menu principal dans l'écran principal. L'image de l'écran principal se trouve à la section 3.2.

Si vous avez oublié votre mot de passe ou si vous voulez le changer, suivez les instructions de la section 2.2, selon que vous vous rappelez ou non votre question et votre réponse aux fins de sécurité. Le logiciel de transmission par lots s'installera de nouveau et un nouveau mot de passe sera créé.

3.2. Écran principal du logiciel de transmission par lots



4. Configuration

L'interface Web du logiciel de transmission par lots vous permet de configurer facilement votre système. La configuration est enregistrée à titre de référentiel sécuritaire à CANAFE, lui permettant ainsi d'être conservée lors d'installations multiples.

4.1. Canaux

Lorsque vous ouvrez une session, tous les canaux disponibles pour votre compte sont affichés sur le côté gauche de l'écran principal.

Vous devrez communiquer avec CANAFE pour activer votre accès aux canaux de formation pour passer par les procédures d'acceptation (certification) pour chacun des types de déclaration que vous voulez transmettre par lots.

Procédures d'acceptation

Les déclarations d'essai que vous envoyez aux fins des procédures d'acceptation devront être transmises, selon le type de déclaration, par l'entremise du canal de formation approprié. Une fois que vous avez transmis le dernier des fichiers requis pour les déclarations d'essai, veuillez communiquer

avec CANAFE, tel qu'expliqué à la partie 7. Dès que vous aurez complété avec succès les procédures d'acceptation, l'accès aux canaux de production appropriés vous sera accordé afin que vous puissiez transmettre des déclarations réelles.

Pour en savoir plus sur les procédures d'acceptation veuillez consulter les documents de spécification de CANAFE qui se trouvent dans la section de documentation technique de la page Publications du site Web de CANAFE.

Dossiers

Le logiciel de transmission par lots offre un paramètre « **Dossier de base** » unique qui représente un annuaire parent dans lequel les dossiers de voie de transmission sont créés selon la convention d'appellation de CANAFE.

Vous pouvez changer l'emplacement de tous les dossiers de voie de transmission en une seule étape en changeant simplement le paramètre **Dossier de base** par l'entremise de l'interface Web de la façon suivante :

1. sélectionnez « Outils » à partir du menu du haut;
2. sélectionnez « Établissement du canal »;
3. modifiez le paramètre **Dossier de base**;
4. sélectionnez « Appliquer ».

Vous ne pouvez pas changer la convention d'appellation sous **Dossier de base**.

La structure par défaut de dossier, créée dès que les fichiers sont transmis par l'entremise du canal respectif, est la suivante :

Type de voie	But	Chemin
Option DOIE	Production	C:\SecureLane\121137****\PROD\ALT LCTR\
DDC	Production	C:\SecureLane\121137****\PROD\CDR\
DDC	Formation	C:\SecureLane\121137****\TEST\CDR\
EFTNS	Production	C:\SecureLane\121137****\PROD\EFTNS\
EFTNS	Formation	C:\SecureLane\121137****\TEST\EFTNS\
EFTS	Production	C:\SecureLane\121137****\PROD\EFTS\
EFTS	Formation	C:\SecureLane\121137****\TEST\EFTS\
DOIE	Production	C:\SecureLane\121137****\PROD\LCTR\
DOIE	Formation	C:\SecureLane\121137****\TEST\LCTR\
OrgXML	Production	C:\SecureLane\121137****\PROD\OrgXML\
DOD	Production	C:\SecureLane\121137****\PROD\STR\
DOD	Formation	C:\SecureLane\121137****\TEST\STR\

4.2. Mode de service

Vous pouvez configurer le logiciel de transmission par lots par l'entremise de son interface Web, afin que le logiciel fonctionne comme un service Windows. Si vous utilisez le mode de service, vous ne serez pas tenu d'ouvrir une session pour transmettre des fichiers. Vous n'aurez qu'à les déposer à des fins de transmission dans le dossier approprié. Vous ne serez pas tenu de fermer la session, car le service fonctionnera jusqu'à ce que vous l'interrompiez.

Pour installer le service Windows du logiciel de transmission par lots :

1. à partir du menu supérieur, sélectionnez « Outils »;
2. sélectionnez « Établissement du service »;
3. inscrivez votre mot de passe d'utilisateur d'ICP;
4. sélectionnez « Installer le service SecureLane ».

Même en utilisant le logiciel de transmission par lots en mode de service, vous pourrez ouvrir une session si vous désirez consulter de l'information particulière. Toutefois, vous ne serez pas en mesure de transmettre des dossiers au cours de cette session.

Pour de plus amples renseignements sur le mode de service, veuillez consulter la section 5.1 de ce guide. Si vous n'utilisez pas le mode de service, vous devez ouvrir une session pour envoyer des fichiers; cette fonction se nomme mode d'utilisateur. Pour en savoir plus, consultez la section 5.2.

Pour désinstaller le service Windows (par exemple, une désinstallation est nécessaire si vous devez changer le serveur sur lequel se trouve le service), procédez comme suit :

1. à partir du menu supérieur, sélectionnez « Outils »;
2. sélectionnez « Établissement du service »;
3. inscrivez votre mot de passe d'utilisateur d'ICP;
4. sélectionnez « Désinstaller le service SecureLane ».

4.3. Poste d'affichage

Dans certains cas, vous pouvez utiliser le logiciel de transmission par lots en mode de service et consulter vos messages ou les fichiers transmis à CANAFE à partir d'un autre ordinateur. Ce « poste d'affichage » ne vous permet pas de transmettre ou de recevoir des messages.

Pour configurer un poste d'affichage :

1. installez le logiciel de transmission par lots sur l'ordinateur que vous désirez utiliser comme poste d'affichage à partir du processus d'installation expliqué à la section 2.2;
2. copiez le nouveau fichier EPF (**<WindowsDrive>:\SecureLane\121137****.epf**) qui a été installé sur le poste d'affichage à l'ordinateur sur lequel le service du logiciel de transmission par lots se trouve. C'est-à-dire, écrasez le fichier EPF sur l'ordinateur qui opère en mode de service avec le nouveau fichier EPF;
3. relancez le service du logiciel de transmission par lots.

4.4. Serveur mandataire

Vous pouvez configurer le logiciel de transmission par lots afin que le logiciel fonctionne sur un serveur mandataire. Pour ce faire, dans « Network Settings » du panneau de configuration de Java, configurez Java pour que ce dernier utilise un serveur mandataire.

Dans certains cas, vous devrez modifier le fichier « net.properties » pour y inclure vos réglages du serveur mandataire. Le fichier se trouve dans « C:\Program Files\Java\<java version>\lib », et <java version> correspond au nom de la version Java que vous venez d'installer. Par exemple, le fichier pourrait se nommer « C:\Program Files\Java\jre6\lib\net.properties ».

Supprimez le dièse (#) des lignes « https.proxyHost= » et « https.proxyPort= » de sorte que le système tiendra compte de ces lignes et inclura vos renseignements relatifs au serveur mandataire

Exemple :

L'exemple qui suit montre ce qui doit être modifié dans le fichier net.properties pour un serveur mandataire nommé 192.168.1.100, au moyen du numéro de port par défaut. Les extraits commencent à quelques lignes du début du fichier net.properties. Le fichier n'existe pas en français.

Avant la modification

```
...
# HTTPS Proxy Settings. proxyHost is the name of the proxy server
# (e.g. proxy.mydomain.com), proxyPort is the port number to use (default
# value is 443). The HTTPS protocol handlers use the http nonProxyHosts list.
#
# https.proxyHost=
# https.proxyPort=443
#
...
```

Après la modification

```
...
# HTTPS Proxy Settings. proxyHost is the name of the proxy server
# (e.g. proxy.mydomain.com), proxyPort is the port number to use (default
# value is 443). The HTTPS protocol handlers use the http nonProxyHosts list.
#
https.proxyHost=192.168.1.100
https.proxyPort=443
#
...
```

Veillez noter que l'authentification de l'utilisateur auprès du serveur mandataire ne fonctionne pas sous le logiciel de transmission par lots.

Pour en savoir davantage sur ce sujet, visitez le site Web de Java :
http://www.java.com/en/download/help/proxy_setup.xml

4.5. Comment transmettre des messages

Vous pouvez transmettre des fichiers à CANAFE avec le logiciel de transmission par lots d'une des deux façons suivantes :

- en mode d'utilisateur, à partir de la fenêtre principale, sélectionnez le bouton « Télécharger » et sélectionnez le fichier à transmettre;
- en mode de service, placez le fichier dans le dossier approprié.

Lorsque vous transmettez un fichier, vous recevez en retour un fichier qui est votre accusé de réception de CANAFE concernant les résultats de traitement. Pour en savoir plus au sujet des accusés de réception, veuillez consulter les documents de spécification de CANAFE qui se trouvent dans la section de documentation technique de la page Publications du site Web de CANAFE, à www.canafe-fintrac.gc.ca.

4.6. État des messages

Le tableau suivant explique chacun des états de message.

État du message	Description
Préparation	Le fichier est en attente d'envoi ou de réception.
Chiffrement	Le fichier est à l'étape de signature, de compression et de chiffrement.
Chiffré	Le fichier a été signé, compressé et chiffré.
Transfert	Le fichier a été codé et on procède à son transfert.
Transféré	Le fichier a été reçu et est prêt à être décodé.
Déchiffrement	Le fichier est déchiffré, décompressé et vérifié.
Déchiffré	Le fichier a été déchiffré, décompressé et vérifié.
Confirmé	Le fichier a été reçu et traité, sa signature étant valide.
Refusé	Le fichier n'a pas été accepté, car la signature, l'expéditeur, le chiffrement, la taille ou l'extension de nom du fichier n'était pas valide. Voir la section « Détails » de l'interface utilisateur graphique pour plus de renseignements.
Échoué	Le fichier a été rejeté et le système a tenté de le retransmettre le nombre maximal de fois sans succès.

5. La transmission et la réception des fichiers

Chaque canal comprend les dossiers suivants :

Nom	Description
Out\Drop	Messages en attente de transmission
Out\Prog In\Prog	Apparaît pour les messages reçus et les messages à transmettre. Il contient les messages en cours.
Out\Done In\Done	Apparaît pour les messages reçus et les messages à transmettre. Il contient les messages dont la transmission a réussi.
Out\Rejected In\Rejected	Apparaît pour les messages reçus et les messages à transmettre. Il contient les messages dont la transmission a échoué.

Les dossiers sont archivés tous les sept jours. Un dossier « archive » sera créé automatiquement pour chaque type de canal dans le dossier \Out\Done\. Les données de production et de formation seront séparées par la structure du

dossier. Par exemple, le dossier pourrait être nommé
C:\SecureLane\1211372****\PROD\LCTR\Out\Done\2010\11\16.

5.1. Transmission et réception en mode de service

Si votre configuration est en mode de service, le logiciel de transmission par lots tire du dossier « out/drop » les nouveaux messages à transmettre. Le service tire également les nouveaux messages à recevoir du serveur de transport.

Lorsque le logiciel de transmission par lots détecte un nouveau message à transmettre, il crée un nouveau message, le copie dans le dossier « prog » et en verse les données dans le serveur de transport. Le logiciel de transmission par lots attend ensuite le message de réception du récipiendaire. Lorsque l'accusé de réception est reçu, le message est traité et le fichier est déplacé vers le dossier « done ». Si le message échoue, le logiciel de transmission par lots déplace le fichier dans le dossier « rejected. »

Lorsque le logiciel de transmission par lots détecte un nouveau message à recevoir, le système commence à télécharger les données à partir du serveur de transport vers le dossier « prog ». Une fois les données téléchargées, elles sont validées et un accusé de réception est envoyé à la partie qui a envoyé le message. Si la transmission du message a échoué, celui-ci est placé dans le dossier « rejected ».

5.2. Transmission en mode d'utilisateur

Si vous **n'êtes pas** en mode de service, vous devez ouvrir une session afin d'envoyer les fichiers.

À partir du **menu principal**, sélectionnez « Télécharger » au bas de l'écran, à gauche. Sélectionnez le message que vous désirez envoyer à partir de la boîte de dialogue et sélectionnez ouvrir. Rafraîchissez la page en utilisant le bouton servant à rafraîchir le logiciel de transmission par lots afin d'afficher votre fichier dans la fenêtre de **messages**.

6. Suivi des messages

Le logiciel de transmission par lots comprend une interface Web de suivi des messages. Voici une liste de ses principaux attributs.

6.1. Filtres de recherche

Des filtres de recherche se trouvent directement au-dessus de la fenêtre de messages de l'écran principal, ce qui vous permet d'effectuer des recherches rapides sans changer de page. Les champs de filtre vous permettent de filtrer les renseignements suivants.

Champ de filtre	Description
Nom	Filtre par nom de fichier
État	Filtre par état du message : Tous (tous les états), Confirmé, Échoué (qui comprend les états « refusé » et « échoué ») ou En cours (qui comprend les états de « préparation » à « déchiffré »),
Direction	Filtre par direction du message : Tous, À l'entrée, À la sortie
Calendrier	Filtre par période. Choisir la date de début et la date de fin.

6.2. Utilisation de filtres dans les messages de production ou de formation

Les filtres de recherche décrits plus haut s'appliqueront aux messages d'un canal en particulier, pour un mode précis, tels que choisis dans la partie gauche de la fenêtre de visualisation des messages. Par exemple, si le filtre de recherche choisi est le mode production et que le canal des DOD est sélectionné, seuls les messages du canal des DOD de production seront filtrés. Si vous passez des canaux de production aux canaux de formation, cela permet de filtrer seulement les messages des canaux de DOD de formation.

7. Comment communiquer avec CANAFE

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet du logiciel de transmission par lots, vous pourrez communiquer avec CANAFE de l'une ou l'autre des manières suivantes :

- Sans frais : 1-866-346-8722 (après avoir choisi la langue, sélectionnez l'option pour des questions d'ordre technique)
- Courriel : tech@canafe-fintrac.gc.ca

Glossaire

Canal Un lien entre un transmetteur de lots et CANAFE qui leur permet de transmettre et de recevoir des messages.

Message Données envoyées par l'entremise d'un canal à destination ou en provenance de CANAFE.

Mode d'utilisateur Mode dans lequel le logiciel de transmission par lots est lancé seulement lorsque l'utilisateur lance manuellement le service après l'ouverture de session.

Mode de service Mode dans lequel le logiciel de transmission par lots est configuré afin de fonctionner automatiquement sur le système de l'utilisateur, sur le réseau Windows.

Reçu Reçu envoyé par le récipiendaire d'un message à celui qui l'a envoyé, précisant que le message a bien été reçu (reçu positif) ou que le message a échoué (reçu négatif) pour une raison quelconque.